

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit : S14 Capital Funds - Absolute Return (action I)

Initiateur du PRIIP : S14 Capital

ISIN : FR0014004124

Site web : www.S14Capital.com.

Appelez le + 33 (0) 1 84 60 47 49 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de S14 Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés.

S14 Capital est agréée en France sous le n° GP-19000041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

S14 Capital Funds est autorisée en France et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'information clés : 12 juillet 2023.

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit français, constituée sous la forme de Société anonyme (SA) et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée et modalités

La durée du Produit est de 99 ans à compter de sa constitution le 9 février 2022.

Objectifs

Le Produit est géré de manière active. La gestion dispose d'une certaine discrétion sur la composition du portefeuille du Produit dans le respect de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Produit.

La stratégie d'investissement est de type « long/short » actions et consiste à initier simultanément des positions acheteuses et des positions vendeuses sur des sociétés en fonction de leurs fondamentaux. La stratégie d'investissement repose sur une double analyse :

- au niveau Bottom Up, la gestion cherche à analyser précisément à travers une modélisation propriétaire et détaillée, d'une part, l'avantage compétitif et les barrières à l'entrée des sociétés sélectionnées en portefeuille notamment au regard des changements structurels qu'elles rencontrent au sein de leurs secteurs, et d'autre part, leurs perspectives de croissance, leurs valorisations et leur rentabilité à long terme ;

- au niveau Top Down, l'analyse des indicateurs avancés et la modélisation des cycles économiques visent à identifier les secteurs et zones géographiques à privilégier.

La gestion privilégie des sociétés de toutes tailles de capitalisation qu'elle analyse comme disposant d'une bonne liquidité quotidienne, assurant ainsi la liquidité globale du portefeuille et relevant de tous types de secteurs, dont en particulier l'industrie, la mobilité, la consommation et les valeurs technologiques. Le portefeuille présente une forte diversification au travers d'une large sélection de titres. La zone géographique d'intervention du Produit est composée de pays européens, d'Amérique du Nord, ainsi que d'Asie. Les facteurs de risque du portefeuille sont contrôlés en temps réel et font l'objet d'une attention quotidienne, pour limiter la prise de risque factorielle et maximiser la recherche d'alpha en « risque spécifique ». Pour répondre à son objectif de gestion, l'exposition nette du Produit aux marchés actions oscille entre -7% et +7%.

La construction des positions acheteuses peut s'opérer soit par l'achat direct d'instruments financiers, soit par l'utilisation d'instruments dérivés de type swap, CFD (contract for difference) ou contrat à terme. La construction des positions vendeuses s'effectuera par l'utilisation d'instruments dérivés de type swap, CFD ou contrat à terme, permettant d'exposer le Produit à la baisse sur un instrument financier, un secteur ou un indice de marché. La somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés pourra atteindre jusqu'à 300% de l'actif net.

La gestion, en fonction de son appréciation des conditions de marché, peut être amenée à réduire temporairement l'exposition brute du Produit aux marchés actions à 0% de l'actif net, et ce jusqu'à retrouver un environnement de marché lui permettant de mettre en place sa stratégie d'investissement. Dans un tel cas de conditions de marché exceptionnelles, le Produit serait alors essentiellement composé de liquidités, instruments du marché monétaire et/ou titres de créance. Le Produit pourra par ailleurs être investi en obligations, titres de créance ou encore instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'actif net au titre de la gestion de sa trésorerie. Ces titres seront émis indifféremment par des entités du secteur public ou privé de toutes zones géographiques et relèveront de tout type de notation, dont spéculative ou non notés. Le gestionnaire dispose d'outils de suivi et de contrôles des risques sectoriels, géographiques et factoriels. Le gestionnaire s'appuie sur ces indicateurs afin d'ajuster les pondérations du portefeuille en ayant un objectif de volatilité modérée.

Prise en compte de critères extra-financiers ESG : Le Produit répond aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il ne promeut pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés dans les décisions d'investissement relatives à ce compartiment et ne constituent pas un élément central de la stratégie mise en œuvre. Le compartiment ne s'engage également pas à réaliser un minimum d'investissements dans des activités économiques qui contribuent à la réalisation d'un objectif environnemental au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR (dit « Règlement Taxonomie »). A cet effet, le pourcentage d'alignement des investissements sous-jacents du compartiment avec le Règlement Taxonomie est de 0%, aucun calcul n'étant effectué par ailleurs par la Société de Gestion.

Affectation des revenus : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des bourses de Paris et de New York (NYSE) jusqu'à 10h, chez CACEIS Bank, 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex.

Investisseurs de détail visés

Institutionnels, investisseurs professionnels et assimilés, investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires.

La souscription de cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des intermédiaires fournissant un service de conseil

Indépendant ou de gestion sous mandat ou de multigérants ou des distributeurs qui :

- sont soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions ;
- ou fournissent un service d'investissement au sens de la réglementation européenne MIF 2 et pour lequel ils sont rémunérés exclusivement par leurs clients.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions, sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion S14 Capital, 10 Impasse Grassi, 13100 Aix-en-Provence, par mail contact@s14capital.com ou sur le site internet www.s14capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←.....→
Risque plus faible Risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans).
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée est de 3 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 730	EUR 8 800
	Rendement annuel moyen	-12,7%	-4,2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 140	EUR 9 310
	Rendement annuel moyen	-8,6%	-2,4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 760	EUR 10 350
	Rendement annuel moyen	-2,4%	1,2%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 610	EUR 11 130
	Rendement annuel moyen	6,1%	3,6%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2017 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2015 et 05/2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2013 et 03/2016.

Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 750	EUR 1 440
Incidence des coûts annuels (*)	7,5%	4,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,63% avant déduction des coûts et de 1,15% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	N/A
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,18% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 218
Coûts de transaction	0,48% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 48
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	20% de la surperformance par rapport à l'indice €STR +100bp	EUR 0

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Ce produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées chaque jour à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des bourses de Paris et de New York (NYSE) jusqu'à 10h, chez CACEIS Bank, 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le Produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivantes :

S14 Capital, 10 Impasse Grassi, 13100 Aix-en-Provence (France)
site web : <https://www.s14capital.com>
e-mail : contact@s14capital.com

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet www.S14Capital.com.

Performances passées : Il n'y a pas assez d'historique pour les télécharger via le site internet www.S14Capital.com pour le moment.

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions, sont disponibles en français sur simple demande auprès de la société de gestion S14 Capital, 10 Impasse Grassi, 13100 Aix-en-Provence, par mail contact@s14capital.com ou sur le site internet www.s14capital.com.

Politique de rémunération : la politique actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont les rémunérations et avantages sont calculés ainsi que la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer les rémunérations et avantages, est disponible sur le site internet www.s14capital.com et sur demande.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.